

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

(MENSUEL)

---

N° 356 — Mai 1913.

---



---

SENLIS  
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE  
11, Place de l'Hôtel-de-Ville.

1913

## SOMMAIRE :

Procès-verbal de la séance du mardi 8 avril 1913.  
La main-d'œuvre agricole.  
Société des Agriculteurs de France.  
Labourage électrique à Malmaison.  
Mercuriale du Marché de Senlis. — Marché de la Villette.

## Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page.....	10 fr. » »
Une demi-page.....	5 » »
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots...	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. LELIÈVRE, trésorier de la Société d'Agriculture, à Senlis.

## ANNONCES GRATUITES POUR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Nous rappelons à MM. les Membres de la Société qu'ils ont droit dans le Bulletin à trois annonces de suite, de six lignes chacune.

Ils peuvent ainsi, sans intermédiaire, vendre et acheter à bon compte beaucoup de leurs produits, de leurs instruments et de leurs animaux à l'avantage de l'acheteur et du vendeur.

Le Gérant : L. FAUTRAT.



# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

N° 356. — Mai 1913.

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 8 AVRIL 1913

Étaient présents au Bureau : MM. Martin, Ferry, Boisseau, Fautrat, Girard, Lelièvre.

La réunion est consacrée à l'établissement des listes des commissions chargées au Concours Agricole, qui se tiendra les 11, 12 et 13 juillet à Senlis, de désigner les lauréats, qui seront jugés dignes d'être récompensés.

La fête Agricole de Senlis, essentiellement familiale, promet d'être très réussie ; les prix agronomiques si hautement appréciés, seront décernés aux meilleurs ouvriers. De nombreux animaux seront exposés ; les industriels enverront leur outillage complet de mécanique agricole. Un concours hippique organisé ajoutera à l'attrait de la fête agricole.

De nombreuses récompenses données aux serviteurs de l'agriculture feront de la solennité, la grande fête du travail.

La Ville de Senlis qui n'a pas eu de concours de cette nature depuis quinze ans, montrera en cette circonstance, de quelle sympathie elle sait entourer les travailleurs des champs.

Le questionnaire adressé pour examiner s'il n'y aurait pas lieu de faire quelques innovations permettant de souder entre elles les quatre sociétés d'Agriculture du département, est mis en discussion. La réunion estime que nos sociétés réparties par les conditions géographiques formant l'arrondissement doivent rester autonomes, se groupant naturellement pour le règlement des affaires d'intérêt général ; mais elle juge que leur caractère spécial qui a tant profité aux intérêts agricoles, doit être maintenu. Est-ce que l'on n'a pas vu naître dans ce milieu spécial, le

crédit agricole, l'association sous toutes les formes, société de secours mutuels, groupement pour l'emploi de la vapeur dans l'œuvre du labour, groupement pour l'usage de la force électrique, dans les ouvrages de la ferme, association dans les concours agricoles de tous les efforts communs? Une organisation qui, comme à Senlis, depuis 1851, a fait de telles choses doit être maintenue.

L'article 2 des statuts de l'ancienne société s'exprime ainsi :

« Le but de la société est de travailler à tout ce qui peut servir au perfectionnement de l'agriculture et accroître le bien être des populations agricoles ».

La formule est simple, sans éclat; c'est encore le meilleur mode de travailler au bien.

## La Main-d'œuvre Agricole.

### Commission des Encouragements et Récompenses.

*Séance du 16 Avril 1913.*

Etaient présents : MM. Brancher, Girard, Marcille, Martin-Claude, Mermilliod, Riverain.

Excusés : MM. Boulet, Sonnet et Troude.

La Commission nomme son bureau : M. Riverain, président ; M. Martin-Claude, secrétaire.

M. Brancher annonce à la Commission que la Société dispose de : 2 médailles vermeil, 3 médailles argent, 5 médailles bronze offertes par le Ministère de l'Agriculture, et de : 1 médaille vermeil, 1 médaille argent, 3 médailles bronze offertes par la Société Nationale d'Encouragement à l'agriculture.

Avant d'établir les conditions exigibles des candidats, M. Girard propose d'ouvrir dans la « Main-d'œuvre agricole », parmi les adhérents de la Société, une souscription pour permettre de donner aux lauréats des primes en argent.

Cette proposition est adoptée.

M. Girard fait ensuite remarquer que le plus souvent, dans les comices et les sociétés, ce sont les vieux ouvriers qui sont récompensés. Ne serait-il pas intéressant de récompenser les jeunes qui, dès leur service

militaire terminé, sont revenus à la terre depuis quelque temps? et aussi ceux qui sont revenus à la ferme ou dans la région (dans un rayon restreint) où ils travaillaient avant le service militaire?

Cette proposition rallie les suffrages et les propositions suivantes sont prises par la Commission :

1° Les récompenses seront décernées parmi les employés des adhérents de la Société;

2° Elles seront attribuées de préférence à des ouvriers placés par les soins de la Société;

3° Les candidats devront avoir moins de 35 ans le 1<sup>er</sup> janvier 1914 et avoir travaillé au moins cinq ans dans la même commune, soit depuis leur retour du régiment, soit en partie avant le départ.

4° S'ils sont mariés et ont des enfants, ces conditions leur assureront, à titres égaux, des chances supérieures pour l'obtention d'une récompense.

5° Le patron de l'ouvrier indiquera au cours de quelle cérémonie agricole (comice, concours, etc.) il désire que la récompense obtenue par son ouvrier soit décernée.

Un représentant de la Société sera désigné pour remettre en son nom la récompense obtenue, au cours de la cérémonie choisie par le patron.

6° Les dossiers seront envoyés par les intéressés (ouvriers et patrons), au siège de la Société avant le 1<sup>er</sup> juin 1913.

M. Brancher propose une somme de 300 francs à distribuer entre les lauréats moyennant la répartition suivante :

#### *Médailles du Ministère de l'Agriculture :*

1 médaille de vermeil .....	Fr.	50
1 — .....		40
1 médaille d'argent .....		30
1 — .....		25
1 — .....		20
1 médaille de bronze .....		15
1 — .....		10
1 — .....		10
1 — .....		10
1 — .....		10

*Médailles de la Société Nationale d'Encouragement à l'Agriculture.*

1 médaille de vermeil .....	Fr.	30
1 médaille d'argent .....		20
1 médaille de bronze .....		10
1 — .....		10
7 — .....		10

Ce projet de répartition est adopté.

La Commission décide pour cette année d'attribuer ses prix pour la France entière, sans cependant engager l'avenir, se réservant de diviser ultérieurement la France en régions dont chacune, à tour de rôle, sera appelée à fournir les candidats.

De même, la Commission prévoit, pour l'époque où la Société sera plus développée, l'attribution de récompenses aux petits ouvriers de la terre, en partie propriétaires, qui ne sont pas purement et simplement l'« ouvrier agricole ».

Sur la proposition de M. Brancher, il est admis que certains ménages pourront être appelés à recevoir deux des quinze prix.

M. Girard dépose sur le bureau, à titre d'indication, une notice sur le prix Bellot-Villemot (Société des Agriculteurs de France), et M. Riverain un modèle de feuille à remplir par les candidats.

La Commission procède ensuite à l'établissement de la feuille de déclaration.

## Société des Agriculteurs de France.

M. GIRARD, au nom de la 1<sup>re</sup> Section (*Agriculture*), présente le rapport suivant sur la *main-d'œuvre agricole et sur les moyens de remédier par des œuvres sociales à sa pénurie*.

Messieurs, je remercie la 1<sup>re</sup> Section de m'avoir chargé de rapporter son enquête sur la main-d'œuvre agricole. Mais à mes remerciements, ne devrais-je pas mêler quelque reproche ? J'ai souvent songé à le faire, tandis que, pensant seulement au plaisir d'éclaircir, pour ma satisfaction personnelle, je l'avoue, quelques nouveaux points du problème, je l'approfondissais de mon mieux sans mesurer le temps qui fuyait toujours plus vite ! Si je ne me plains pas aujourd'hui d'avoir été chargé d'une trop lourde tâche, c'est pour avoir en retour le droit de solliciter votre bienveillante indulgence.

Sur le point qui nous occupe, objet déjà de tant d'études, *les meilleurs écrits ne valent pas la moindre action bienfaisante*. Je m'appliquerai donc à être aussi bref que possible et *surtout à vous suggérer des actes*.

1<sup>o</sup> Je vous dirai où en est la Société des Agriculteurs de France dans ses recherches sur la main-d'œuvre, pourquoi le Comité de protection a jugé utile d'instituer l'enquête, comment le questionnaire a été établi, à qui on l'a envoyé, qui a répondu.

2<sup>o</sup> Nous examinerons les résultats qui se dégagent du dépouillement effectué.

3<sup>o</sup> Il faudra tirer de cette étude des conclusions pratiques.

— Depuis cinq ans, la Section d'Agriculture a le souci de plus en plus vif de mettre la question ouvrière à l'ordre du jour de ses travaux. Son président et son vice-président ont compris qu'il fallait solliciter toutes les initiatives et engager tous les débats susceptibles de mettre fin à la crise que nous subissons. Nous devons les en remercier.

Vers 1908, l'enquête organisée par M. Jules Bénard dans l'arrondissement de Meaux, le lumineux exposé du regretté M. Brandin, pour celui de Melun, avaient démontré *l'insuffisance absolue de main-d'œuvre française dans la région parisienne. Fait plus grave, des agriculteurs de divers points de la France affirmaient ici que la pénurie de bras était générale*. Le mémoire de MM. Sarazin et Bocquin sur la désertion des campagnes, couronné par la Société, venait d'être publié, révélant l'étendue du mal. D'urgence, il fallait aviser. *C'est alors que fut instituée une Commission pour étudier l'organisation de l'immigration de main-d'œuvre étrangère*.

En 1909, nous entendimes un rapport de M. Flichy sur « Le Comité de protection des ouvriers émigrants de la Flandre orientale », *mais on déclara l'importation de main-d'œuvre belge insuffisante* ; on parla des Polonais.

En 1910, Mme la comtesse Zamoyska, toute dévouée à l'amélioration du sort de ses compatriotes, M. le baron de Hennett, délégué du Ministère de l'Agriculture d'Autriche-Hongrie, prirent part à nos travaux. *L'introduction des Polonais fut encouragée*.

A la session de 1911, M. Bonfils lut une note substantielle sur l'organisation de l'émigration des Galiciens en notre pays. On mit sur pied le *Syndicat français de la main-d'œuvre agricole* pour s'occuper des détails de cette immigration. Parallèlement, fonctionnait le *Syndicat mutuel*

français des agriculteurs et industriels agricoles. En fin d'année, ces deux organisations prononcèrent leur dissolution, pour constituer ensemble, au début de 1912, une organisation beaucoup plus vaste s'occupant non seulement de placement, mais encore de tout ce qui concerne les ouvriers. C'est la *Société nationale de protection de la main-d'œuvre agricole*. Quatorze membres de notre Société font partie du Comité de patronage et du Comité de direction, sans compter tous ceux qui se sont fait inscrire aux Commissions. L'avenir sourit à cette nouvelle institution.

Toutes ces études, ces organisations donnèrent au mouvement en faveur des Polonais un élan indispensable permettant à plusieurs de nos collègues de parer au plus pressé. Cependant, le besoin de bras étrangers se fait toujours sentir. *L'organisation de l'immigration n'est pas encore au point. Le comité de protection le sait bien et reprendra évidemment ses études à ce sujet. Néanmoins, il s'est demandé si les améliorations à réaliser de ce côté n'étaient pas rendues très difficiles par notre mode d'exploitation du sol, par la très grande proportion de moyens et petits exploitants, par leur mentalité et par l'éparpillement des ouvriers.* En Allemagne, en Autriche, en Russie, on peut, dans la plupart des régions, prendre des mesures propres à satisfaire les besoins spéciaux, « nationaux », si je puis dire, d'une équipe de 20, 30, 40, 50 hommes d'un même pays, vivant casernés côte à côte. Chez nous, un ouvrier manque chez un métayer, deux sont nécessaires chez un fermier à un demi-kilomètre de là. Dans l'ensemble, l'exploitation est plus familiale qu'industrielle ; la situation est toute différente. *On résolut donc d'entreprendre une étude approfondie de la main-d'œuvre française.*

A la session de 1910, notre président de Section a développé les raisons essentielles qui écartent nos compatriotes du travail des champs. M. Grand d'Esnon nous a communiqué des renseignements analogues recueillis par le Syndicat suisse des paysans et M. Thomassin lut un rapport sur la main-d'œuvre dans le Vexin français. Vers la même époque, M. Hitier publiait dans le *Journal d'agriculture pratique*, une note sur les ouvriers agricoles dans les fermes de l'Ile-de-France, M. Ringelman poursuivait pour les membres de la Société d'encouragement à l'industrie nationale sa magistrale étude sur la main-d'œuvre agricole.

En 1911, M. Savot indiquait ici les résultats du Congrès tenu à Dijon, sur la dépopulation des campagnes. M. Thomassin, en séance publique,

donnait à la question de la main-d'œuvre française, sans distinction de région, toute l'ampleur qu'il sied.

L'an dernier, poursuivant la solution du problème avec le zèle nécessaire, *il mettait en lumière le premier but à atteindre en établissant la nécessité absolue de construire partout de bons logements pour y entretenir des ouvriers mariés.* En même temps, la Société attribuait une médaille d'or à M. Veauvy pour son étude sur « les maisons paysannes et les Sociétés de crédit immobilier. »

*Ce premier point établi, le Comité de protection, sachant la nécessité de réaliser d'autres progrès, résolut d'adresser à des hommes compétents, par toute la France, un questionnaire susceptible de préciser ces progrès.* Le ministre de l'Agriculture a poursuivi, lui aussi, une « enquête sur les salaires agricoles » auprès des chefs de services agricoles départementaux. Le titre même du document prouve que c'est surtout la question du prix payé aux ouvriers qui a été envisagée. *Le comité de protection a voulu, lui, insister particulièrement sur les questions sociales.* Les deux enquêtes se complètent ; il est donc d'autant plus intéressant de les avoir poursuivies parallèlement.

Le 15 mai 1912, le président de la Société des Agriculteurs de France envoyait aux présidents des 650 Sociétés, Comices et Syndicats affiliés une lettre et 10 exemplaires d'un questionnaire à remplir par eux et par leurs adhérents les plus qualifiés. Dans la lettre, il disait notamment qu'il faut « se rendre un compte exact de la situation et préciser autant que possible les données du problème de la raréfaction excessive de la main-d'œuvre agricole ». Il écrivait encore que les réponses au questionnaire devaient constituer une « étude de la condition matérielle et morale de la classe ouvrière dans les campagnes ». *Au milieu du matérialisme ambiant, notre président insistait sur le point de vue moral, qui doit, même dans ces questions de pratique professionnelle, guider notre Société.* Dans son discours, à l'ouverture de la session de 1913, M. Pluchet a encore insisté sur ce point. Par la forme des questions posées on n'a voulu prendre parti ni pour les exploitants malheureux, sans bras pour les servir, ni pour les ouvriers, vis-à-vis desquels l'attitude de rhéteur compatissant est toujours aisée à prendre. Pas d'apitoiements faciles et funestes. On a cherché une vue claire de la situation et des remèdes, surtout de ceux qui peuvent découler de notre propre volonté.

A ces 650 demandes, il y a eu 148 réponses, soit près de 20 pour 100.

Il n'y a pas lieu de se plaindre de ce résultat. Il doit, paraît-il, contenter les enquêteurs les plus exigeants... Peut-être certains correspondants ont-ils cru à l'inefficacité du travail? Espérons que nos conclusions démontreront leur erreur. Ces 118 réponses nous renseignent sur la situation de 37 départements des régions : nord de Paris, bretonne, vendéenne, sud-ouest, midi, sud-est et est. On est surpris de ne pas trouver de documents de Seine-et-Marne, de l'est, de Seine-et-Oise, de toute la région centrale (1) ni de Normandie (2). La région septentrionale s'est montrée bien parcimonieuse aussi, puisque nous n'avons qu'une réponse du Nord, rien de la Somme, rien de Vervins, de Laon, de Saint-Quentin, de Soissons, dans l'Aisne.

Par contre, nous devons remercier le Comice agricole et viticole du canton de Joinville dans la Haute-Marne (6 réponses); le Comice agricole de Vienne-Roussillon, Isère (7 réponses); les groupements de Château-briant, Loire-Inférieure (7 réponses); les agriculteurs de l'arrondissement de Château-Thierry (9 réponses); ceux des diverses régions de la Dordogne (10 réponses); la Société agricole de l'arrondissement de Poligny, Jura (8 réponses); la Société d'agriculture de Joigny, Yonne (6 réponses). Nous devons une mention particulière à la Société centrale d'agriculture du Gard, qui, pour bien nous informer, a pris soin de s'adresser à une personnalité de chaque arrondissement. La réponse de M. Barnier, agriculteur à Saint-Quentin-la-Poterie près d'Uzès, est particulièrement complète. Il faut en dire autant de celle de M. Huault-Dupuy et de celles qui nous sont parvenues par les soins de M. Gilles-Deperrière en Maine-et-Loire, près d'Angers, M. de Boham, président du Syndicat agricole de la Champagne, nous a donné de précieuses indications pour l'arrondissement de Reims. Enfin, M. Bardin, président de la Société d'agriculture de la Nièvre, a envoyé une lettre très intéressante. A tous, merci.

Pour guider ses correspondants, le Comité avait donné au questionnaire beaucoup de développement. *Les 46 questions posées se divisent en deux grandes catégories : la première concerne la situation actuelle de la main-d'œuvre, la deuxième concerne les œuvres sociales d'amélioration existantes ou désirables. La première partie se subdivise*

(1) Sarthe, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Indre, Haute-Vienne, Creuse, Puy-*dd*-Dôme, Haute-Loire, Lozère, Ardèche, Loire, Saône-et-Loire, Allier, Cher, Loiret, Aube, Côte-d'Or, Haute-Savoie

(2) Manche, Calvados, Orne, Seine-Inférieure.

*en trois chapitres : le premier concerne la main-d'œuvre stable, celle qui reste toute l'année ; le deuxième, la main-d'œuvre saisonnière, celle qui vient pour les grands travaux ; le troisième, l'émigration et le chômage. La deuxième partie se divise aussi en trois chapitres : 1° rapports entre patrons et ouvriers ; 2° œuvres sociales s'occupant des domestiques et ouvriers ; 3° rôle du propriétaire non exploitant.*

Si vous voulez bien, messieurs, c'est dans le même ordre que nous dépouillerons sommairement les réponses.

## PREMIÈRE PARTIE

### CHAPITRE PREMIER. — *Main-d'œuvre stable.*

Presque partout les domestiques et les journaliers sont du pays ou des communes voisines. Quand il se trouve des départements montagnaux et pauvres près de régions plus riches, il s'est produit vers elles une émigration définitive. On rencontre de temps en temps des Polonais, des Suisses, des Belges. Au contraire, souvent, dans la région parisienne, très peu d'indigènes peuplent les villages. Ils ont pris le chemin de la grande ville, et c'est une foule hétérogène de Bretons, de Nivernais, d'Artésiens qui sert dans les fermes. Dans les départements du Nord où la population est encore assez dense, le fait ne se produit pas. Le Sud-Ouest occupe des *enfants assistés*. La région centrale aurait pu donner sur eux d'utiles renseignements. *Il semble qu'il n'y ait nulle part une telle surabondance de bras qu'on puisse fonder grand espoir sur de fortes émigrations inter-régionales et définitives.*

*On préfère presque partout les ouvriers célibataires.* Cette réponse a beaucoup retenu notre attention, et voici les données qui nous semblent résulter de l'enquête à ce sujet : dans les pays de petite propriété, les domestiques nourris et logés sont en général des tout jeunes gens ou des hommes qui, pour un motif quelconque, n'ont pu constituer de famille. Ils jouissent du foyer du maître et sont bien là à leur place. Les journaliers semblent être souvent d'anciens domestiques mariés. *Ils vivent dans leur maison et possèdent un peu de bien qui suffit à les occuper aux jours de chômage. Ce petit bien absorbe les heures de loisir des femmes, car les produits servent aux quelques animaux qu'elles entretiennent pour diminuer les dépenses du ménage : poules, lapins, porc, chèvre, vache (1).* Quand quelques communaux existent, il semble que les lois de l'économie

(1) Région de Vassy (Haute-Marne).

rurale soient satisfaites, tant l'harmonie de l'ensemble paraît complète : les bois donnent le chauffage ; les pâtures, la nourriture des bêtes. Dans les régions où la nature du sol se prête à la petite exploitation, il semble, d'ailleurs, qu'un courant se dessine, là où l'on souffre davantage du manque de bras, pour proportionner la surface exploitée aux facultés familiales, guère plus. On nous l'a écrit du Doubs, et nous le savons de certaines régions de la Seine-Inférieure et de la Thiérache. *En petite, comme en moyenne et en grande exploitation, avec des modalités appropriées, c'est dans les familles logées, pourvues d'un jardin assez vaste (1), qu'il faut désormais trouver le contingent nécessaire de main-d'œuvre.*

Là où la culture est moins divisée, on préfère encore les célibataires, parce qu'il n'y a pas de logements pour les gens mariés, parce qu'il n'y a pas de travail pour les femmes, parce qu'enfin nous dit un correspondant plein d'humour : quand le mari est bien, sa femme est mal ; ou inversement, de sorte qu'il ne faut embaucher que l'un ou l'autre pour être bien servi.

Les domestiques sont nourris et logés chez le métayer dans bien des régions ; chez le « bayle » dans le Gard, chez le « maître valet », gérant du faire valoir, dans le Gers par exemple ; chez le ménage responsable, le « païre » et la « maïre », comme nous l'écrit un correspondant du département de l'Hérault. Le foyer autonome est en principe la part du chef. *Quel qu'il soit, il a moins d'enfants qu'autrefois. Il abrite sous son toit les domestiques. Pour compenser la diminution de la natalité, il faudrait qu'il y eût plus de familles. Il faudrait donc beaucoup plus de maisons. Ces serviteurs y vivraient mariés, chacun avec leurs quelques enfants.*

La femme du chef a la mission importante de diriger l'intérieur. Elle prépare la cuisine et on nous répète souvent que la bonne cuisine concourt à faire les bons ouvriers. Dans bien des régions du Midi, dans l'Hérault notamment, outre les domestiques, il y a des journaliers qui habitent les « mazettes » sur l'exploitation. Ils font de courtes journées chez un patron et consacrent souvent quelques heures à l'entretien de leur petite propriété. *Même quand ils ne sont pas propriétaires, ils reçoivent souvent de l'exploitant la mission de cultiver, à participation de fruits, 1, 2 ou 3 hectares. On arrive ainsi indirectement à atteindre le même*

(1) 10 ares au minimum pour une famille.

*résultat heureux que nous signalions tout à l'heure dans les pays de petite propriété.*

Dans les fermes à culture plus intensive et généralement dans la région du nord de la Loire, on loge et on nourrit tout le personnel. Il y a fort peu journaliers. Le nombre de ceux qui existent tend à décroître, car on ne leur donne pas les avantages propres à faciliter l'existence familiale, avantages sur lesquels nous venons tout exprès d'insister.

Cependant une nouvelle tendance apparaît : d'une part, *on nourrit de moins en moins*, parce que les gens deviennent trop difficiles, puis parce qu'en nourrissant on n'attire que les trimardeurs, qui s'embauchent pour manger, être à l'abri, reprendre des forces et partir au premier rayon de soleil, au moindre prétexte.

*D'autre part, on préfère les ouvriers mariés*, pour qu'ils puissent être nourris, entretenus par leurs femmes, sans rendre trop dépendante la situation de la fermière. *La stabilité du personnel augmente ainsi.* Quand les ménages ont la jouissance d'un assez grand jardin, la vie familiale devient relativement facile, malgré la cherté des vivres. *Nourris, ils ne souffraient pas du renchérissement de la vie ; logés et jouissant d'un jardin, de quelques animaux ; ils en souffrent fort peu.* Les vachers et les bergers sont si difficiles à trouver qu'on a dû souvent pour eux instituer ces facilités de vie qui se généralisent de jour en jour.

Nous avons été surpris de trouver, relativement au coût de la vie, autant d'uniformité dans les salaires. Il est vrai que, dans une même exploitation, plus nous allons, plus les ouvriers demandent, quels que soient leur âge et leur capacité, à être rémunérés au même prix. *L'idée du droit au salaire l'emporte sur le principe du paiement proportionné aux services rendus.* Le système, à ce qu'il faut croire, tend à gagner toute la France. Ce n'est encore qu'une tendance à signaler au passage.

Les hommes nourris et logés gagnent 350 à 650 francs par an, les femmes 200 à 400 francs, les petits enfants 50 à 150 francs, ceux de douze à dix-huit ans, de 200 à 350 francs. *On ne s'est pas beaucoup appesant sur les travaux réservés aux enfants, sur leur place dans l'exploitation : c'eût été cependant intéressant.*

Les femmes gagnent généralement 60 pour 100 du salaire masculin. A la journée, les hommes non nourris reçoivent 2 fr. 50 à 3 fr. 50 en temps ordinaire, les femmes 1 fr. 25 à 2 fr. 50 au maximum.

Dans les pays à culture intensive, on peut estimer à 1.200 francs le sa-

laire annuel moyen des ouvriers non nourris. Même quand ils sont au mois, il arrive qu'on les rétribue pour les heures supplémentaires, principalement quand elles sont faites le dimanche. *Ils aiment mieux être payés au mois qu'à la journée*, car ils ont ainsi plus de chance d'être rétribués même pour les jours de fête et de repos. A la moisson, aux vendanges, les journaliers sont payés au même tarif que les saisonniers. On peut dire d'une manière générale que le ménage, dans les pays éloignés des centres, gagne en espèces ce que l'homme seul arrive à toucher dans les régions de culture intensive ou près des villes. Dans ce cas, il est vrai, la vie est plus chère.

Bien que les plaintes sur le rendement du travail soient nombreuses, il faut bien admettre aussi qu'il varie en longueur et en intensité suivant le mode d'exploitation. Les ménages de chefs, quel que soit le nom qu'ils portent suivant les régions, gagnent 800 à 1.200 francs, nourris et logés, dans les contrées éloignées ou intermédiaires. La culture intensive donne 1.800 à 2.500 francs par an à ses ménages de contremaitres non nourris, tant en espèces qu'en nature. En outre, ils ont souvent des avantages résultant du fait qu'ils subviennent aux besoins du personnel domestique et provenant aussi de participation aux bénéfices. *En ce qui concerne les salariés ordinaires, les bonifications proportionnelles semblent beaucoup moins répandues que nous ne l'aurions supposé.* Dans les pays relativement arriérés, on les ignore, parce que, dit-on, il serait mauvais d'allouer des gratifications proportionnelles pouvant par la suite être considérées comme dues. Dans les régions plus avancées, les « épingles » sont fréquentes. Les vachers, les bergers, les charretiers dans les pays d'élevage, les valets de cour engraisseurs, sont intéressés aux ventes. Les conducteurs de machines de moisson, les charroyeurs de betteraves, les épandeurs d'engrais touchent souvent des pourboires proportionnels, sans compter la pièce de moisson. Un de nos correspondants a trouvé le moyen d'exciter le zèle de ses laboureurs et ouvriers de ferme ordinaires en donnant, en fin de liquidation de récolte, une prime de quelques centimes par quintal de grain à l'hectare. Il double la prime pour chaque quintal en excédent du rendement moyen. Les domestiques sont encore parfois engagés à l'année ; mais c'est l'exception. On embauche plus souvent pour la période qui va de la Saint-Jean à la Saint-Martin à un prix élevé et, pour le reste de l'année, à un prix moindre. *Encore les ouvriers trouvent-ils ces engagements trop longs et préfèrent-ils être au mois*

*pour être plus facilement libres de s'en aller. Certains patrons essaient de les retenir par des primes payables en fin de contrat.*

La plupart des réponses concernant la nourriture sont satisfaisantes. Dans les régions les plus déshéritées, on donnerait de la viande trois fois par semaine. Les vivres sont estimés de 6 fr. 75 à 1 fr. 50 par personne et par jour, à 2 francs ou 2 fr. 50 en moisson. La boisson varie avec les départements. Le couchage est rudimentaire. Le lit est souvent encore dans l'écurie et l'étable. Il y est quelquefois mieux que dans les greniers plus froids. Certains cultivateurs donnent des chambres à tout leur personnel et se plaignent parfois du manque de soin de ceux qui les occupent. Les petits exploitants sont généralement plus soucieux du couchage des domestiques, parce que la patronne elle-même y veille activement. La question du logement a été fort peu traitée, *pour l'excellente raison qu'il y a surtout des célibataires et qu'il n'y a pas à proprement parler, en France, à de rares exceptions près, de bons logements ruraux. Il y a donc peut-être 500.000, peut être un million, peut-être plus, de domestiques des deux sexes qui, faute de toit, ne peuvent constituer de foyers et repeupler la France !*

#### CHAPITRE II. — *Main-d'œuvre saisonnière.*

Dans les régions de petite propriété, il y a très peu de main-d'œuvre saisonnière. On s'aide mutuellement aux foins, à la moisson. Il y a toujours des voisins, des amis, des jeunes ou des vieux pour donner « un coup de main ».

Dans les régions de moyenne exploitation, on rencontre les « estivandiers », les ouvriers qui viennent faire « la traverse », c'est-à-dire passer chez le métayer, le régisseur ou le petit fermier, la période de grande activité aux champs, de la Saint-Jean à la Saint-Michel, quelquefois à la Toussaint ou à la Saint-Martin. En Maine-et-Loire, en certaine partie de la Loire-Inférieure, ce saisonnier porte le nom de « métivier ». Il est un peu l'ami de l'exploitant chez lequel il retourne chaque année, qui lui fournit le pain et le lit. On le paye au mois. Chaque samedi, s'il n'habite pas trop loin, il retourne chez lui pour y besoinner le dimanche et se rendre au travail dès l'aurore, le lundi. A l'Est, au Centre, au Sud-Est, au Sud-Ouest, ce sont les montagnards qui descendent faire les foins et la moisson dans les plaines fertiles avant d'entreprendre chez eux les mêmes travaux. Dans les départements-frontière il vient des étrangers : des Espagnols, des Italiens, des Luxembourgeois et des Belges.

Tout le monde connaît ces émigrations saisonnières ; inutile d'insister. Elles se font sous la conduite de chefs d'équipes, le plus souvent par relations anciennes. Dans les Pyrénées, dans le Gers, les Espagnols viennent souvent l'hiver, pour exécuter les travaux forestiers, les défrichements et les terrassements. Il semble qu'on soit satisfait de leurs services. Il y en aurait, dit-on, beaucoup à Samatan, arrondissement de Lombez, dans le Gers. Pour les foins et la moisson, pour les gros travaux d'hiver, les hommes viennent seuls. Aux vendanges, petits et grands, hommes et femmes sont occupés. Chacun trouve du travail suivant sa force. Les exploitations à culture intensive emploient pour la saison d'été (moisson et betteraves) des Bretons, des gens du Nord avec leurs femmes et des Belges. Nous savons qu'elles ont lieu de se plaindre de l'absence d'hommes. Les viticulteurs semblent un peu mieux partagés. La vendange dure peu de temps et paraît être considérée comme une fête de famille ou comme l'exécution d'un devoir sacré. Il s'y mêle de la gaieté et du soleil ! C'est rarement le cas quand on arrache les betteraves ! Les vendangeurs sont payés à la journée de 3 à 6 francs, leurs femmes et leurs enfants, de 2 à 3 francs. Ils ont du vin, de la piquette. Ils sont nourris.

Le logement de tous ces saisonniers est aussi trop sommaire. Souvent, la belle saison diminue la rigueur du logis, rend moins dure la paille du fenil.

Les saisonniers, dans les pays du Nord, sont payés à la tâche. Ils peuvent mener chacun à bien les soins à donner à 3 ou 4 hectares de betteraves, peuvent saper 3 à 4 hectares, couper les fourrages, battre, charger et épandre les fumiers. Ils reçoivent ou toute leur nourriture et 400 à 550 francs pour la saison ; ou seulement la boisson, deux soupes grasses avec ou sans viande suivant le cas, et 700 à 800 francs en six mois.

Le voyage en chemin de fer n'est généralement pas payé, sauf quelquefois aux vendangeurs, qui, somme toute, se déplacent pour peu de temps. Les Compagnies donnent souvent le retour gratuit.

*L'impression générale des cultivateurs est que les émigrations saisonnières pour les foins et la moisson se raréfient chaque année, quand elle existent encore. Il faut, à tout prix, employer les moyens de récolter mécaniquement. On coupe plus vite que jadis et on rentre plus lentement avec le personnel sédentaire. L'ensemble du travail dure le même temps qu'autrefois. C'est la répartition qui diffère. La disette de bras amène les cultivateurs qui*

cultivent beaucoup de betteraves à arracher mécaniquement. *On doit envisager sérieusement la fin des équipes saisonnières de secours et tendre à employer toute l'année la même quantité de personnel.*

### CHAPITRE III. — *Émigration et chômage.*

*Le chômage n'existe guère, parce que l'émigration vers les villes et la dénatalité existent trop. Émigration, dénatalité, ce sont les deux causes de la situation précaire dans laquelle nous nous débattons. Notre collègue, M. Ambroise Rendu, a bien voulu nous préciser l'importance relative de ces deux faits économiques dans la région constituée par les départements de la Haute-Garonne, du Gers, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et du Lot. Il estime que l'ensemble des communes rurales perd, chaque année, 5,000 habitants : 1,500 habitants vont aux villes, 3,500 meurent et ne sont pas remplacés. C'est effrayant. Les hameaux sont vides ; il y a trente ou trente-deux villages abandonnés. Qui fait le vide ? *Les familles sont petites. Le fils apprend à l'école le dédain de la terre, à la caserne les plaisirs faciles sans charges. Il apprend un métier pour gagner davantage ; il est perdu pour le pays natal.**

Un de nos correspondants, à l'encontre de tous les autres, estime que les hauts salaires ne retiendront pas les hommes aux champs. D'après la récente enquête du ministère de l'Agriculture, de 1892 à 1910, les salaires ont augmenté en moyenne de 70 pour 100 et la désertion augmente. Est-ce là ce qui entraîne la conviction de ce collègue trop absolu ?

*Certains estiment que la hausse du gain arrête les partants, si elle ne provoque pas encore le retour à la terre. Les ruraux vont aux chemins de fer, aux tramways, aux douanes, aux postes. Dans les Pyrénées, on se plaint de ce qu'ils deviennent domestiques en ville. Les Béarnais vont à Pau, Bordeaux, Paris ; les Basques jusqu'en Amérique. La Loire inférieure voit ses ouvriers agricoles devenir mineurs. Dans le Pas-de-Calais, un horaire de trains est soigneusement étudié pour enlever les ouvriers des champs, les conduire à la mine et les ramener le soir au foyer. Les mines construisent maintenant de confortables cités dans les villages ruraux mêmes. Les agriculteurs du Jura insistent sur le fait que leurs ouvriers recherchent les centres industriels pour gagner davantage. Ailleurs, les grands travaux absorbent la main-d'œuvre au moment où elle serait indispensable aux champs. Un chantier de plusieurs centaines de terrassiers sur une nouvelle voie ferrée, arrête la moisson sur beaucoup de kilomètres carrés. Ne vaudrait-il pas mieux retarder d'un mois la mise en exploitation de la*

*ligne et rendre disponibles tous les bras pour rentrer la moisson qu'une semaine d'attente suffit souvent à compromettre ?*

Une raison grave de la raréfaction des domestiques résiderait dans le fait qu'ils ne veulent plus s'engager à longue échéance. Ils ne veulent plus non plus être nourris, être logés. Ils veulent être payés chaque semaine, et ceci est contraire à l'esprit d'épargne. Ils veulent être libres le dimanche. S'ils sont libres, ils sont oisifs quand ils sont célibataires et logés, sans foyer, sans jardin. Tous ces arguments militent encore en faveur des logements ouvriers. Sans eux, le célibataire qui veut se marier va en ville. Le mal de l'individualisme qui nous mine du haut en bas de l'échelle sociale agit aussi comme un facteur d'émigration. Les enfants veulent se délier de la famille pour conserver leurs gages, renier les charges de la nature.

Quelquefois aussi, les parents ne récompensent pas leurs enfants à raison des services rendus par eux au foyer.

En ce qui concerne les émigrations des champs aux champs, nous en constatons de deux sortes : régionale, de la Bretagne, du Nord, des Deux-Sèvres et de la Vendée vers des pays moins prolifiques. Dans ces deux derniers départements, quelques familles entières émigrent, n'ayant pas de quoi prendre des métairies ou n'en trouvant pas. Il y a aussi une émigration intéressante d'ouvriers professionnels, spécialistes qui, souvent, accompagnent les animaux de leur pays, là où on les utilise. La présence de bouviers nivernais, morvandiaux dans les pays à culture intensive s'explique ainsi. Ce sont, en tous cas, des mouvements relativement peu importants.

*Le chômage est réduit à ses extrêmes limites. Quand il fait mauvais aux champs, on va au bois.* Le travail forestier paraît avoir une grande importance. En Haute-Marne, les bois communaux semblent rendre de grands services. De même, les chantiers de cassage de pierres, les corvées d'entretien de chemins.

*Sur l'utilité des métiers ruraux les avis sont partagés.* D'utiles, ils peuvent devenir envahissants et exiger plus de temps que les intempéries ne permettraient de leur consacrer. Un agriculteur des environs de Montauban regrette que les femmes soient trop occupées dans les fabriques de chapeaux de paille. Si les jeunes avaient un foyer et des occupations de ménagère rurale, toutes choses iraient mieux pour les employeurs et pour les employés. L'industrie peut cependant tirer son intérêt de l'emploi, sur place, de la mise en valeur des produits du sol voisin.

Les cultivateurs du Jura estiment la vannerie, le sabotage... pas celui

que nous connaissons tous... comme de bons palliatifs au chômage hivernal. Peut-être pourrait-on généraliser la pratique de cultures de graines, de plantes médicinales, qui seraient l'hiver, en atelier, triées décortiquées, nettoyées, emballées ? Le développement de la force motrice électrique pourrait sur ce point avoir d'heureux effets pour actionner n'importe où les machines *ad hoc*.

## DEUXIÈME PARTIE

### Questions sociales.

Hélas ! les réponses sont si courtes que les trois chapitres prévus peuvent aisément se résumer en un seul. *Dans les pays de petite propriété et de petites exploitations, les rapports sont assez bons entre maîtres et domestiques. Dans les autres ils deviennent de moins en moins amicaux, quelquefois difficiles.*

Tantôt les ouvriers discutent leurs salaires en connaissance de cause, prétextant la cherté de la vie, sachant leur rareté ; tantôt ils émettent des prétentions générales, sans donner de raisons. Embauchés individuellement, ils accomplissent jusqu'à son achèvement la besogne convenue. Au dire de nos correspondants, *dans toutes les régions où ils ne travaillent pas en nombreuses équipes, ils ne s'entendent pas pour mettre les patrons dans l'embarras au moment du travail.* Nous savons qu'en grande culture il en est parfois autrement.

A de très rares exceptions près, *on nie l'influence de personnes étrangères et on signale l'inexistence de Syndicats. L'influence des journaux, des conversations de cabaret n'est pas mentionnée : pourquoi ?*

En présence de la grande raréfaction d'ouvriers, les maîtres sont généralement doux et débonnaires. Par crainte d'augmenter encore leurs frais d'exploitation, par routine, de peur de se singulariser et d'étaler leur situation critique aux yeux de serviteurs qui se sentent devenus les maîtres, par le fait qu'ils ne sont pas propriétaires du sol qu'ils exploitent et qu'ils s'en iront un jour, *ils tentent fort peu de chose pour améliorer le sort de leurs ouvriers. Ce sont les cultivateurs qui apprécient ainsi leur attitude. Ils sont trop modestes, espérons-le du moins ! Ils subissent la hausse des salaires, déplorent le départ des ouvriers et attendent tant bien que mal des jours meilleurs.*

D'œuvres sociales s'occupant des domestiques et ouvriers, peu ou prou sauf des *Sociétés de secours mutuels*, quelquefois empoisonnées par des menées politiques. M. Patard, à Courteilles, près de Verneuil, dans l'Eure,

signale une maison de tempérance et un dispensaire qui fonctionnent bien ; les agriculteurs de la région de Reims insistent à bon droit sur les caisses rurales, sur les caisses de dotation type Raiffessen-Durand, qui, sans aucun concours officiel, permettent aux ouvriers de devenir propriétaires.

Nous connaissons les intéressantes créations de M. Thomassin : bibliothèque, salle de réunions et de théâtre.

Les propriétaires non exploitants semblent, à de très rares exceptions près, remplir un rôle très secondaire. Ils n'habitent sur place que dans les pays de petite propriété ; mais là, peu fortunés, ils ne peuvent guère que toucher les fermages. Ailleurs ils viennent passer quelques mois, sont souvent animés de bonnes intentions ; mais leur court séjour au milieu de nombreuses distractions, les empêche de prendre suffisamment contact avec les gens du pays. D'après nos collègues, ils utilisent bien rarement la main-d'œuvre agricole, aux périodes de chômage, pour leurs besoins somptuaires. Il leur faut généralement plus d'ouvriers quand ils sont là et, comme c'est au beau temps, les cultivateurs du voisinage en souffrent, et c'est tout.

#### CONCLUSIONS

MESSIEURS,

Nous avons proportionné l'importance de chaque chapitre du dépouillement de l'enquête au nombre d'opinions et de vues exprimées dans les réponses au questionnaire. C'est tout juste si, au fur et à mesure des constatations les plus intéressantes recueillies en passant, nous avons insisté quelque peu. Evidemment l'étude de documents plus nombreux aurait accru la variété des renseignements obtenus. Je suis persuadé que les monographies de communes rurales accumulées ici même éclaireraient encore la question.

*En définitive et quoi qu'il en soit, la main-d'œuvre agricole disparaît. Celle qui reste ne cherche qu'à nous quitter.*

Les remèdes à cette situation critique pourraient faire l'objet d'un volume compact si, glanant en dehors du travail mis sur pied par la Société, on analysait les études des économistes les plus qualifiés. Cependant, même en utilisant l'instrument d'investigation imparfait qu'est le dossier des réponses reçues, avec toute votre bonne volonté et avec toute ma conviction, j'espère que nous allons trouver des remèdes efficaces. Il vaut mieux ne pas en trouver trop : l'embarras du choix pourrait pousser à l'abstention... et comme nous le disions en débutant, *il faut emplir sa vie de bonnes actions bien plus que de belles paroles.* Voyons donc en-

semble les actes que peut suggérer à des hommes de cœur l'intuition d'un besoin professionnel très pressant.

En abordant cette délicate partie de mon travail, qu'il me soit permis de déplorer que l'initiateur de l'enquête n'ait pu vous en apporter le résultat bien mieux que je ne saurais le faire. Si votre attention, déjà sévèrement mise à l'épreuve, est à la fin lassée, vous voudrez bien retourner vos griefs contre celui que nous aurions entendu ici avec tant de plaisir.

Les moyens de remédier à la crise que nous subissons se peuvent diviser de bien des façons : nous aurions pu énumérer les moyens propres à retenir aux champs les ouvriers et les moyens propres à y ramener ceux qui les ont quittés. Nous pourrions encore exposer les remèdes que chacun de nous peut appliquer, ceux qui rentrent dans les attributions de nos sociétés professionnelles, ceux que seul l'État peut mettre en œuvre. Nous pourrions examiner avec vous l'influence qu'on doit exercer sur les enfants, sur les jeunes gens, sur les adultes. Nous pourrions enfin chercher ensemble les contre-poisons à effet immédiat et les remèdes à effet lent... A tous ces plans de campagne plus ou moins savants, nous préférons celui que nous suggère notre désir d'en arriver vite aux actes : *Nous allons décider ce que nous pouvons faire pendant que nous sommes réunis ici ; ensuite, ce que nous pourrions faire quand nous serons chacun rentrés chez nous ; enfin ce que la Section d'Agriculture et le Comité pourront utilement entreprendre après cette session.* Parmi une foule de remèdes plus ou moins certains, nous voudrions mettre en évidence ceux qui sont le plus à notre portée.

1° Réunis ici, nous renouvelons les vœux antérieurs relatifs à la main-d'œuvre agricole :

1893. — Vœu de M. René Lavollée en faveur du repos dominical.

1898. — Vœu de M. le baron de Bernon relatif à l'interdiction de l'absinthe et à la limitation du nombre des débits de boissons alcooliques.

1911. — Vœu de M. Louis Thomassin pour imposer aux divers comices et sociétés de réserver une part des récompenses que notre Société leur accorde, aux fermiers qui s'intéressent le plus au logement de leurs ouvriers et aux ouvriers tenant le plus soigneusement leur habitation.

1911. — Vœu de M. le baron de Larnage sur l'enseignement primaire agricole.

1912. — Vœu de M. Louis Thomassin tendant à exonérer de l'impôt les habitations ouvrières comme les autres bâtiments d'exploitation.

Vœu de M. Louis Thomassin tendant : 1° à ce qu'un concours soit institué ayant pour objet : le logement ouvrier agricole annexe de l'exploitation rurale ; 2° à ce qu'un office de renseignements sur les maisons ouvrières soit institué à la Société ; 3° à ce que, dans les concours locaux ou régionaux, il soit fait état dans la plus large mesure de ce que les candidats font au point de vue social.

Devons-nous communiquer à la Section des Transports, pour qu'elle le mette au point, un triple vœu à transmettre aux Compagnies de chemins de fer :

1° Pour que, même hors la période des travaux de moisson, en toute saison, le retour gratuit soit accordé aux ouvriers agricoles qui, de leur pays, vont travailler à temps chez des cultivateurs d'une autre région ;

2° Pour qu'elles n'instituent qu'après discussion avec les sociétés agricoles régionales, des trains spéciaux ouvriers, susceptibles d'enlever à l'agriculture locale les bras qui lui sont nécessaires ;

3° Pour qu'elles licencient pendant le mois de moisson les équipes de terrassiers occupés aux travaux neufs et pour que le chômage soit prévu dans les cahiers des charges des adjudicataires de ces travaux ; enfin, pour que le ministère des Travaux publics admette que les étrangers soient admis sans limitation de nombre sur les chantiers de travaux neufs des Compagnies ?

Absolument incompetent sur ces points, je laisse à d'autres le soin d'en décider (1).

2° Isolés, rentrés chez nous dans quelques jours, que pourrons-nous faire de bien ? *Ce qui intéressera le plus nos ouvriers prêts à partir à la moindre observation, ce sera de modifier notre mode de les payer dans la mesure où c'est utile.* En attendant que leur mentalité change, montrons

(1) Après examen, la Section des Transports n'a cru à propos de retenir que le vœu suivant, approuvé en assemblée générale du 21 février (Voir ci dessous) :

« Que les Compagnies de chemins de fer étendent à toutes les saisons, pour les ouvriers agricoles, le bénéfice du retour gratuit, actuellement accordé à certaines époques et sous certaines conditions, et pour les déplacements de courte durée (vendanges, par exemple), qu'elles consentent une réduction de prix plus considérable encore que le payement du trajet simple » (M. G. Gavoty, rapporteur).

que nous savons sortir de l'esprit individualiste qui envahit toutes les catégories sociales, évoluons les premiers ! *Ils ne veulent plus de longs engagements, payons-les au mois. Ils veulent avoir toute liberté le dimanche, payons en semaine, au pis aller le samedi soir au lieu du dimanche matin, et dans la mesure du possible, prenons les devants pour établir à leur gré un roulement entre ceux que leur besogne astreint à un continuel labeur.* Supprimons autant que possible la corvée dominicale du ferrage des chevaux. *Profitons du moment de la paye, saisissons l'importance de ce moment-là* pour parler à chacun des besoins du service, du travail à faire, des animaux à surveiller, à réformer. Profitons-en pour faire les observations et les compliments mérités.

Nous avons à nous occuper de bien plus d'éléments qu'autrefois dans la direction de nos exploitations. De ce fait, en présence du manque de zèle de nos collaborateurs, n'avons-nous pas un peu perdu le goût du beau et du bon travail ? Que ce goût se ranime en nous, et nous le ferons partager à ceux qui nous entourent. *Ne craignons pas de féliciter devant ses camarades un homme qui a agi soigneusement, avec discernement. L'amour-propre est bien français et un éloge venu à propos plaira comme une récompense pécuniaire. D'ailleurs, cette récompense en argent, ne pouvons-nous pas l'accorder sans obérer l'exploitation plus qu'elle ne l'est, quand le rendement du travail dépasse la moyenne que nous sommes en droit d'attendre ?* Un collègue nous signalait que ses maîtres-valets labourent 17 ares par jour, alors que leurs anciens en labouraient 25.

Une prime intelligemment calculée ne pourrait-elle augmenter le travail ? *Une part sur les affaires faites, sur les produits obtenus* est tout indiquée pour ceux qui s'occupent des animaux. J'estime enfin qu'une prime payable une fois l'an, proportionnelle d'une part à l'ancienneté de l'ouvrier depuis son retour du régiment jusqu'à l'âge de sa retraite, proportionnelle d'autre part au rendement constaté des divers produits végétaux de la ferme, pourra donner d'excellents résultats. A dessein, je ne parle pas de secours au moment des naissances. S'ils sont trop lourds à supporter par les individus, ils peuvent être distribués par les sociétés professionnelles locales et par les municipalités.

Par d'autres moyens pouvons-nous encore élever les salaires sans augmenter le prix de revient ? *Dans le travail qui concourt à la production, il y a trois facteurs : il y a l'instrument, il y a ce qui le meut, il y a celui qui le*

*dirige. En abaissant le prix de revient par des changements appropriés apportés aux deux premiers facteurs, nous pourrions attribuer un coefficient plus élevé au troisième sans modifier le résultat. Il faut donc d'urgence développer chez nous l'usage des meilleures machines. D'après les conclusions de M. de Fontgalland, au cours de sa récente conférence au Musée social, nous manquons encore de 450.000 semoirs, 300.000 faucheuses, 400.000 moissonneuses. A chacun, sans hésiter, de compléter son matériel en achetant des instruments débitant davantage. — Au deuxième point de vue, il faut aussi suivre passionnément les études qui se poursuivent ici relativement au nouveau mode de traction. Devons nous beaucoup attendre de la motoculture ? On doit être encore réservé à ce sujet.*

Cependant, surtout si la traction mécanique peut servir à de nombreuses façons culturales, il est incontestable qu'elle modifiera sérieusement les conditions d'exploitation. *Entraînera-t-elle une diminution de main-d'œuvre et peut-elle suppléer en son absence ?* Evidemment, dans les régions désertées, elle permettra l'exploitation, impossible sans elle.

En culture intensive, nous pensons que le tracteur peut et doit être surtout un agent de perfectionnement cultural pour augmenter le rendement, le produit brut et faire face aux charges croissantes. La motoculture permet les façons en temps, plus vite données, plus énergiques, rendant la main-d'œuvre disponible pour d'autres travaux plus délicats et souvent négligés actuellement, faute de conducteurs d'attelages.

*La culture mécanique améliorera-t-elle la situation ouvrière ?* Oui, parce que les jeunes gens, même aux champs, aiment les machines et qu'ils seront plus heureux en cette bleue sur un siège, que bottés, boueux, à côté des bœufs. — Oui, parce que l'ouvrier coopérant à un travail rendant bien davantage, pourra gagner plus. — Oui, parce qu'il travaillera plus par l'esprit que par l'effort brutal. — Oui, parce que le travail effectué plus rapidement pourra être entrepris quand les intempéries ne rendent pas trop rude le labeur au dehors.

D'après les renseignements que M. Ambroise Rendu a bien voulu nous communiquer, avec 40 pour 100 de personnel en moins et une économie de salaire de 30 pour cent environ, on a fait chez lui, l'an dernier, le même travail que précédemment. On conçoit que, sur cette économie de 30 pour 100, une part puisse revenir aux ouvriers sans que le patron en souffre, bien au contraire.

*Souvent, les progrès mécaniques que nous arriverons à réaliser auront pour conséquence de nécessiter de la force un peu partout dans la ferme.*

*Cette force, empruntons-la autant que possible à des stations électriques, qui, en nous servant, serviront en même temps tout le village. Vive la lumière dans nos communes ! Ce sera un grand pas de fait vers le confort qui, à ce que nous constatons, rend si enviable le séjour à la ville.*

*Le confort à chaque foyer est long à réaliser et coûteux à s'assurer pour un seul. En quelques mois, avec de la lumière, l'aspect d'une bourgade change, sans que pour cela chaque maisonnette soit devenue un merveilleux palais ! Sans bâtir de maisons, si nous ne le pouvons pas immédiatement, créons au plus tôt une salle de réunions, une bibliothèque, FAISONS DES AMÉLIORATIONS COLLECTIVES en rapport avec nos ressources.*

*A la prochaine fête locale, qui nous empêchera de donner aux jeux plus d'attraits ? Organisons des concours de sauts, des tirs. Faisons courir les jeunes gens pour développer la culture physique qui leur manque et les fait paraître lourdauds aux filles de paysans !*

*Quand vont venir les beaux jours, au moment où croissent les ravenelles, les charbons, donnons rendez-vous chaque jeudi aux enfants des écoles, aux plus grands, pour aller aux champs sous la conduite d'un vieux serviteur diligent. Au retour, à cinq heures, payons chacun suivant sa conduite et son travail, distribuons un goûter frugal, faisons visiter à tous nos fermes en détail sans ménager les explications. Organisons, si possible, des séances instructives de cinémas et de projections.*

*A la prochaine distribution de prix, nous offrirons quelques-uns des ouvrages dont la Section d'Enseignement a récemment établi la liste. D'écoles spéciales d'apprentissage, il n'en faut pas trop. Il y a des diplômés plus qu'il n'en est besoin. Les écoles primaires, si on arrive à en rénover l'esprit, sont largement suffisantes. Le véritable apprentissage d'ouvrier de culture devrait se faire en classe au point de vue théorique, technique, mais adapté déjà à la région. L'apprentissage pratique, seul efficace, se fait à la ferme près de bons ouvriers, sous la direction d'un bon maître, d'un patron patronnant. Si nous remarquons la supériorité de certains sujets, développons-la, donnons de l'avancement à ces natures d'élite souvent forcées de quitter le village, où les cadres de l'activité sont tellement étroits que l'élévation sur place est impossible. Pour tout cela la forme d'exploitation du sol est mal adaptée.*

*Ne seront-ce pas des sociétés qui apporteront, là où le besoin s'en fait le plus sentir, des capitaux, des logements, du matériel, des places de contre-*

maîtres et d'ouvriers porteurs de parts sociales (1)? Même sans sortir de nos exploitations, nous pouvons à peu de frais améliorer l'existence matérielle des domestiques célibataires que nous logeons et que nous couchons. Il est inutile d'entrer dans maints détails : les améliorations sont simples au possible, le tout est d'y penser, pensons-y et pensons-y demain!

Ajournons, au besoin, à un peu plus tard, l'édification de maisons ouvrières; mais n'ajournons pas l'étude des moyens d'exécuter notre projet, ne remettons pas indéfiniment l'examen des plans. La question est tout spécialement étudiée ici. Qu'il me suffise de vous rappeler qu'elle peut être envisagée de deux façons : la première consiste à considérer le logement du personnel comme faisant nécessairement partie du corps de ferme; la deuxième consiste à faire profiter les ouvriers de la loi Ribot du 10 avril 1908 à constituer en leur faveur des sociétés de crédit immobilier ou des caisses type Raiffesen-Durand (2). N'achetons pas à tout prix les maisons qui sont à vendre. Si elles ne trouvent pas preneur, acquérons-les pas trop cher pour les céder ensuite, payables à longue échéance, à nos meilleurs ouvriers. Les grandes sociétés qui accumulent les millions de leurs réserves en somptueux immeubles dans les quartiers riches de Paris, ne pourraient-elles être amenées à employer en centaines, en milliers de maisons aux champs un peu de l'argent qu'elles en tirent? Je vous laisse, messieurs, le soin de résoudre la question. Quand on vient, comme nous l'avons fait, de mesurer l'étendue du mal, on serait tenté d'y répondre affirmativement.

Dans bien des cas, les projets de construction de logements mettront en contact fermiers et propriétaires. Que les uns étudient avec les autres les mesures propres à améliorer les choses : c'est la plantation d'un bois qui donne du travail chaque hiver, c'est une série de travaux d'amélioration qu'on pourra entreprendre à la mauvaise saison sans priver l'été le cultivateur de ses ouvriers, c'est le choix du terrain à céder à bon compte aux ouvriers pour leur maison, près de l'agglomération. (Que de choses à dire sur tout cela!

Quand les logements ouvriers se feront plus nombreux, quand les produits du jardin et de la basse-cour faciliteront la vie ouvrière, tout ne sera pas fait. Il faudra diminuer encore les frais d'achat des denrées qu'on ne

(1) Evidemment les régions où ces sociétés pourront prendre de l'essor, sont restreintes. Elles seront vouées à un échec certain si la terre est chère, la propriété morcelée, la population dense.

(2) En ce cas, la difficulté consiste surtout à trouver à bon compte des terrains contigus aux villages. La question mérite d'être mise à l'étude; le problème n'est pas insoluble.

produit pas, en constituant beaucoup de Sociétés coopératives de consommation. Nous en connaissons qui fonctionnent très bien. Dans les pays où la femme de l'ouvrier aura une vache, il faudra compléter le réseau des assurances mutuelles contre la mortalité du bétail déjà si ardemment mises sur pied ici.

Dans le même sens bienfaisant, près du cultivateur, sa femme peut travailler. Quand elle doit nourrir le personnel, qu'elle le fasse avec sollicitude. Quand les ouvriers ont un foyer, qu'elle aille voir souvent les ménagères, qu'elle aille souvent les voir au moment des naissances, au moment des premiers soins. Pour 1,000 habitants, il y a chez nous par an 18 naissances et 18 à 19 décès. . .

Si les naissances n'augmentent pas, que les décès, que la mortalité infantile diminuent par ses soins éclairés!

Voilà, je crois, messieurs, un champ assez vaste pour contenter toutes les activités individuelles. Si, malgré tout, aucun remède ne réussit, créons quelques herbages, revenons à une culture moins intensive en procédant très doucement.

En quel sens la Société, de son côté, va-t-elle exercer son zèle?

Elle peut porter aux Pouvoirs publics les vœux que nous avons signalés.

Elle peut accorder son haut patronage aux organisations spécialisées, telles que la Société nationale de protection de la main-d'œuvre agricole (1).

Puisque c'est de la dénatalité que nous souffrons, elle peut, après mûr examen, seconder les efforts de groupements tels que la Ligue des pères et mères de familles nombreuses de France. Elle peut tout au moins prendre à son compte deux des objets de l'action de la ligue : le vote plural pour le chef de famille et la liberté de tester. Rappelons le mot de Pitt, que nous signalait un correspondant : Laissez faire, dans un siècle, le Code civil aura dépeuplé la France!

Que fera-t-elle encore? Elle songera aux milliers, aux millions de petits et grands cultivateurs qui ne sont pas ici, qui méconnaissent le courant qui nous entraîne et peut-être pourra-t-elle, sous une forme pleine d'attraits, publier et répandre à un très grand nombre d'exemplaires une sorte de MANUEL DU PATRON, DU BON PATRON très soigneusement composé. Chez les semeurs de grains, c'est la bonne parole qu'elle sèmerait ainsi!

La solution du problème est régionale; sans doute trouverait-on des hommes de bonne volonté pour entreprendre méthodiquement des enquêtes sur place. Ces enquêteurs, après étude approfondie des modes de culture,

(1) Bourse de commerce, bureau 178, Paris.

des disponibilités de bras, de la capacité de repeuplement (1), des améliorations possibles, apporteraient les remèdes. Rappelez-vous les médecins de campagne de Balzac, les persistantes recherches de M. Ardouin Dumazet, les études sur les populations rurales de l'Allemagne de M. Georges Blondel.

*Enfin, sur un ensemble de dépenses annuelles de plus de 300,000 fr., la Société consacre environ 50,000 francs aux récompenses.* Parmi ces récompenses, quelques-unes vont aux métayers ; mais c'est par exception qu'on en décerne une à un vieil ouvrier. Dans cette voie, il est vrai, on n'y suffirait plus, puisque seuls les « anciens » nous restent fidèles. Les récompenses aux vieux serviteurs grèvent lourdement le budget de toutes nos Sociétés locales. Par contre, ne pourrait-on *pas récompenser et récompenser très largement les jeunes gens, revenus du service, restés, par exemple, dix ans dans la même exploitation, père de trois, quatre ou cinq enfants.* Ce serait à mettre au point *en même temps que les prix aux patrons soucieux du mieux-être de leurs ouvriers et aux cultivateurs munis du meilleur outillage, de l'outillage à plus grand rendement.* Leurs noms, leurs exploitations seraient cités en exemple, d'où un grand entraînement pour tous à mieux faire !

Me voici arrivé, messieurs, au terme de ce travail trop long pour être lu en une assemblée où vos instants sont comptés. J'ai une excuse : c'est que je ne savais pas qu'un tel honneur me serait réservé. Evoluons, évoluons rapidement : mais pour être certains de ne pas nous tromper, prenons dans les saines traditions de notre Société les facteurs directeurs de cette évolution !

Dans un an, nous serons heureux d'apprendre mutuellement ce que nous aurons réalisé pour le bien-être de nos collaborateurs. En attendant 1914, nous aurons, au cours de cette année, la modeste mais bien grande satisfaction du devoir accompli !

Avec notre intelligence, cherchons-le bien, sentons-le avec notre cœur et employons tous les moyens dont nous disposons pour le pratiquer. Pour remédier à la crise de la main-d'œuvre agricole, messieurs, *agissons !*

La fin de ce rapport est saluée par les vifs applaudissements de l'Assemblée, et M. LE PRÉSIDENT adresse au Rapporteur de chaleureux remerciements.

(1) D'après le travail de M. Ringelmann, pour l'ensemble du territoire cultivé, il y a un peu plus d'un ouvrier agricole pour 25 hectares exploités. En culture intensive, sans compter la main-d'œuvre saisonnière, un ouvrier suffit pour 18 hectares environ.

## Labourage électrique à Malmaison.

Les faits groupés dans cette note ne sont plus une nouveauté pour beaucoup de personnes ; je m'en excuse auprès de celles-ci. J'ai voulu seulement signaler un très intéressant exemple d'initiative privée et « malheureusement, comme l'a dit M. L. Petit, les expériences sérieuses demandent beaucoup de temps et on n'avance pas toujours aussi vite qu'on pourrait le désirer dans la voie du progrès.»

M. Chauvin, qui a non seulement le goût de la culture, mais encore la passion de la mécanique, montait dans sa ferme de Malmaison, il y a quelques années, un moteur à gaz pauvre d'une force plus grande que celle dont il avait besoin avec l'arrière-pensée de s'en servir plus tard pour établir une station électrique et faire du labourage. A la suite des expériences de Mitry-Mory, il adopta le système Fillet par treuils et câble, et dès lors il apporta une opiniâtreté incroyable pour arriver à un résultat satisfaisant. Toujours avec la même tranquillité et la même persévérance, sans l'aide d'électricien, il installa la source d'énergie, modifia les appareils de labourage et, malgré la modicité de ses ressources matérielles, après une période d'études, il vint d'obtenir un succès qui rend hommage à sa tenacité.

L'usine génératrice est installée dans un bâtiment de la ferme. Un moteur à gaz pauvre Taylor de 35 H P actionne deux machines Gramme excitées en dérivation, l'une de 4 à 500 volts et 50 ampères, l'autre de 110 à 160 volts et 40 ampères, fournissant toutes deux du courant continu. Pour faire des économies de fil de ligne et éviter les déperditions trop sensibles, on emploie du courant à 500 volts. Les deux dynamos travaillent sur une batterie d'accumulateurs Tudor composée de 260 éléments.

Le principal inconvénient de cette installation est le prix d'achat, mais il peut être compensé par la longue durée des accumulateurs s'ils sont bien entretenus. M. Chauvin a su garder intacte sa batterie, et, pour toute surveillance, il lui suffit de regarder un densimètre, un voltmètre et un bouillonnement.

Cette batterie d'accumulateurs joue un rôle très important : elle assure l'éclairage de la ferme et de la maison ainsi que d'autres petits débits pendant l'arrêt du moteur ; de plus, pendant la marche de celui-ci, elle permet avantageusement les fournitures de petite puissance avec 70 0/0

de rendement, tandis que la même énergie ne pourrait être fournie par la génératrice seule fonctionnant à faible charge qu'avec un rendement de 30 à 35 0/0. Pour le labourage surtout, la batterie d'accumulateurs fait fonction de véritable volant : elle se charge pendant les passages à vide et évite les emballages ; au moment des démarrages, elle restitue cette énergie emmagasinée et peut ainsi doubler la puissance des génératrices ; celles-ci fonctionnent donc toujours à pleine charge et donnent ainsi un rendement maximum.

Le courant passe par un tableau qui supporte des appareils de contrôle : voltmètres, ampèremètres, et les accessoires nécessaires à l'alimentation de l'éclairage, de l'outillage de la ferme et du labourage. M. Chauvin se propose en outre de monter un ampèremètre enregistreur dont le graphique permettra de surveiller à distance le travail de la charrue.

Le courant continu à 500 volts est transporté en plaine par des lignes fixes aériennes alimentant un réseau de près de 2 kilomètres de rayon ; un double fil nu, partie en cuivre, partie en aluminium, est supporté par des poteaux de 6 mètres. A première vue, on est effrayé par le réseau de câbles aériens à installer au milieu de la plaine : on a exagéré cette difficulté que l'on évite en utilisant un système de conducteurs mobiles reliant les lignes fixes aux treuils : ces lignes volantes sont installées et enlevées rapidement ; avec quelques kilomètres de câbles, on dessert ainsi toute la plaine. Elles sont constituées par une série de potelets système Fillet, véritables tarières en acier enfoncées dans le sol avec une clé de fontainier et surmontées d'une tige creuse au sommet de laquelle est fixé un seul isolateur. Il n'y a, en effet, qu'un seul fil isolé en l'air ; l'autre pôle est à la terre avec un fil conducteur simplement posé sur le sol : c'est là un avantage appréciable du courant continu. Les fils de ces lignes volantes sont en aluminium ; leur conductibilité est peut-être moins grande que celle des fils en cuivre, mais M. Chauvin les trouve plus commodes parce qu'ils sont plus légers. Un système de perches à mâchoires s'accroche facilement à n'importe quel point de la ligne volante qui encadre le champ et permet d'amener le courant jusqu'aux treuils par un câble souple enveloppé de cuir.

Le labourage s'effectue avec deux treuils comme dans les chantiers ordinaires de culture à vapeur. Rien n'est changé ; seules les deux machines à vapeur sont remplacées par des moteurs électriques. Les treuils, système Fillet, sont constitués par des châssis supportés par

quatre roues, directrices en avant, motrices en arrière ; ils pèsent 6.000 kilos environ chacun et se déplacent par eux-mêmes ; toutefois, ils sont munis d'une flèche mobile permettant en cas de besoin, le transport par animaux d'une pièce à l'autre. Sur chacun d'eux, est installé un moteur électrique Jeumont de 35 à 40 HP qui peut fournir sans danger une force presque double pendant quelques minutes. Il est mis en mouvement par un contrôleur de tramway qui règle la marche et le frein dans les deux sens. La disposition des arbres, engrenages et embrayages, est la même que sur les machines à vapeur Fowler. Le conducteur se tient sur une plateforme sur le côté du treuil ; il a devant lui le contrôleur, deux leviers et le volant de direction.

L'un des deux leviers commande, par l'intermédiaire d'un embrayage métallique, l'arbre principal qui lui-même actionne par un couple conique à débrayage le tambour horizontal d'enroulement du câble ; cet enroulement guidé par deux roulettes commandées elles-mêmes par un excentrique, est copié comme le reste du dispositif sur le système Fowler.

Le second levier actionne par embrayage d'une vis sans fin sur l'arbre principal, une chaîne qui fait tourner l'essieu arrière ; les roues sont rendues solidaires de cet essieu à volonté au moyen d'une cheville et sont munies de palettes. M. Chauvin préfère ce système d'avancement par chaîne à celui par halage que M. Fillet avait primitivement installé : dans ce dernier cas, les roues sont rendues libres par l'enlèvement des chevilles ; la dynamo fait tourner un tambour vertical situé au milieu de l'essieu arrière et fixé sur celui-ci par un embrayage à nervure ; un câble fixé au sol par un ancre dans la direction que doit suivre le treuil, s'enroule sur le tambour et permet au treuil de gravir n'importe quelle pente. La manœuvre de l'ancre occasionne toujours une perte de temps et constitue un matériel supplémentaire.

Tous les organes des treuils sont protégés contre les intempéries du plein air et le contact avec l'électricité est presque impossible pour le conducteur. Malgré leur faible poids les treuils ont assez d'adhérence au sol pour éviter leurs déplacements latéraux et résister à de plus grandes tractions que celle de la charrue. D'après les essais de M. Chauvin, la traction de la charrue par décimètre carré de section de labour varierait suivant les terres de Malmaison de 45 à 65 kilogr. avec une charrue à 2 raies de la Maison Guyot de Carcassonne. Cette charrue, du type balance, halée alternativement d'un treuil à l'autre par un câble en acier

de 16 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de diamètre et 400 mètres de long, peut faire un labour de 20 à 35 cm. de profondeur. En marche normale, elle se déplace à la vitesse moyenne de 1 mètre à la seconde et laboure 2 hectares par jour à 30-35 cm. de profondeur. Au voltage de 500 volts, l'ampèremètre marque alors en moyenne 15 ampères, ce qui correspond à une puissance d'environ 35 H. P. aux treuils.

Afin d'arracher plus facilement les pierres que rencontre la charrue, M. Chauvin a fixé à l'extrémité du soc une pointe spéciale grâce à laquelle il a débarrassé sa plaine d'une très grande quantité de pierres, mais ce travail a rendu irrégulière la marche de la charrue et dans ces conditions il n'a pas été facile de dégager des chiffres très précis. Cependant M. Chauvin estime à 50 francs en moyenne le prix de revient d'un hectare de labour à 30 cm. de profondeur. Ce prix de revient varie beaucoup avec la nature, les conditions du sol à labourer; ainsi à Malmaison beaucoup de pièces sont en pente, ce qui occasionne toujours une perte de temps et de force; il varie encore suivant les rendements des génératrices et des moteurs, avec les pertes en lignes et les chutes de voltage.

D'après M. Chauvin, l'installation complète de ce matériel de labourage représente un capital de 60.000 francs environ qu'il pense amortir en 15 ans. Ce matériel, pour rentrer utilement dans l'économie générale de l'exploitation agricole, doit pouvoir remplacer un certain nombre d'animaux pendant la durée des travaux. C'est ce que M. Chauvin a su réaliser; il a en effet supprimé la moitié de ses bœufs et bouviers sans que pour cela les travaux soient en retard; M. Chauvin affirme même n'avoir jamais été si en avance malgré la pénible campagne de betteraves de 1912, au cours de laquelle il utilisa ses treuils pour sortir les chariots en les halant à bout de câble à travers les pièces.

En outre avec le matériel électrique, pas besoin de mécaniciens pour conduire les treuils; grâce à la simplicité de démarrage et de conduite, trois simples journaliers choisis parmi les plus intelligents suffisent pour faire marcher le matériel: deux sont sur les treuils et le troisième sur la charrue. M. Chauvin les a initiés lui-même et les emploie en dehors du labourage électrique aux travaux de la ferme.

Par suite de la légèreté relative des treuils comparés aux machines à vapeur, plus de fourrières difficiles à reprendre: c'est encore là une économie de temps appréciable. Disons aussi en passant que pièces et fourrières ont été si bien labourées à Malmaison que les meilleures

charrues à bœufs ne sauraient faire mieux et que l'aspect du travail est d'une régularité à laquelle le labourage à vapeur ne nous a pas encore habitués.

L'exemple de cet essai fait avec succès nous laisse voir qu'il serait facile d'organiser sur des terres bien groupées une installation de labourage et de façons électriques soit en créant une station génératrice, soit, ce qui serait plus avantageux, en prenant le courant à une station centrale qui le laisserait à un tarif suffisamment bas pour le rendre accessible. Dans ce dernier cas, d'une façon générale, on aurait à sa disposition du courant alternatif triphasé et la distribution qui semble la plus opportune, serait celle qui reçoit par des lignes fixes le courant à haute tension dans un transformateur mobile alimentant les lignes volantes. C'est d'ailleurs une installation de ce genre qui fonctionne dans la plaine de Souk-el-khémis en Tunisie; espérons que, sur l'exemple de M. Chauvin, nous en verrons bientôt d'autres en France et nous souhaitons à l'entreprise de Malmaison tout le succès qu'elle mérite.

M. PARMENTIER.

**Mercuriale du Marché de Senlis**

DATES des MARCHÉS	FROMENT (le quintal)				SEIGLE le quintal	AVOINE (le quintal)		
	1 <sup>re</sup> qualité	2 <sup>e</sup> qualité	3 <sup>e</sup> qualité	4 <sup>e</sup> qualité		1 <sup>re</sup> qualité	2 <sup>e</sup> qualité	3 <sup>e</sup> qualité
1 <sup>er</sup> Avril.....	27 50	26 50	23 »	» »	»	21 »	19 50	18 »
8 — .....	27 75	26 75	20 »	» »	»	21 »	19 50	18 »
15 — .....	28 »	27 »	21 »	» »	»	21 »	19 50	18 50
22 — .....	28 50	27 50	21 »	» »	»	21 »	19 50	18 50
29 — .....	29 25	28 25	21 »	» »	»	21 »	19 50	18 25

**Marché de la Villette du Lundi 5 Mai 1913**

	1 <sup>re</sup> qualité	2 <sup>e</sup> qualité	3 <sup>e</sup> qualité	Prix extrêmes	
Bœufs..... kilo net	1 80	1 58	1 46	1 36	1 86
Vaches..... —	1 82	1 60	1 46	1 36	1 88
Taureaux..... —	1 48	1 42	1 32	1 30	1 54
Veaux..... —	2 80	2 50	2 20	1 80	3 »
Moutons..... —	2 48	2 10	1 94	1 78	2 70
Porcs gras..... —	1 70	1 68	1 66	1 65	1 71
Porcs maigres..... —					

Peaux de moutons : de 2 fr. 50 à 6 50

Assurances agricoles

# L' ABEILLE

Compagnies à PRIMES FIXES

contre l'Incendie, la Grêle, sur la Vie et contre les Accidents

## L' ABEILLE-INCENDIE

Risques Agricoles, Meules, Hangars.

## L' ABEILLE-GRÊLE

*La plus importante des Compagnies d'assurances contre la Grêle*

Capital versé, réserve et encaissement : **Dix millions**  
entièrement disponibles.

## L' ABEILLE-ACCIDENTS

Accidents du Personnel Agricole. Responsabilité civile

Dommages aux Tiers. Assurances Individuelles

Accidents des Chevaux et Voitures. Chiens. Accidents de Chasse.

## L' ABEILLE-VIE

Assurances Vie entière, Terme fixe, Mixtes, Assurances dotales.

Combinaisons spéciales de *L' ABEILLE* pour la constitution des dots.

## RENTES VIAGÈRES

# A. BONAMY

délégué de la Société Agricole de Senlis.

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES *L' ABEILLE*

**23, Rue du Châtel, SENLIS (Oise).**

TÉLÉPHONE 44

Le Mardi, au Marché de Senlis.

Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.

Le Samedi, au Marché de Crépy.

La superficie des Exploitations garanties par *l' Abeille*, dans l'arrondissement de Senlis, est de **25.600 hectares.**

## Agence Générale d'Assurances de toute nature

Assurances contre l'Incendie, contre les Accidents, la Grêle et le Vol  
Assurances sur la Vie, Rentes viagères  
traitées avec les principales Compagnies Françaises

S'adresser pour renseignements à *M. DRIVIÈRE, 4, rue de la Tonnellerie,  
à Senlis, le Mardi, ou par correspondance.*

## GRAINES DE BETTERAVES

du **Domaine de GATERSLEBEN (Saxe)**

rivalisant avantageusement avec les meilleures marques allemandes

Régularité et pivotage parfaits

**EDOUARD PREVOST, Agent Général,**

à **NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (Oise).**

Téléphone N° 11

# SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 200.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses*, tous engrais des meilleures marques.

Elle achète pour leur compte tout ce qui leur est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, liens et ficelles, charbons, essence pour moteurs, bestiaux, etc.

Elle leur fait crédit pour trois mois, six mois au plus, moyennant 1 fr. 0/0 par trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires, sur warrants, de leurs meules, alcools en bacs, etc.

*Prière aux cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. BONAMY, 23, rue du Châtel.*

TÉLÉPHONE N° 44

## ÉTABLISSEMENTS DE LIANCOURT (OISE)

les plus importants du Monde  
pour la fabrication des BRABANTS DOUBLES

A. BAJAC

O \* C \* \* \* \*

Ingénieur-Constructeur

SEUL  
GRAND PRIX  
pour  
les Machines  
Agricoles  
Françaises  
à  
l'Exposition  
Universelle  
de Paris  
1889



Hors Concours  
Membre  
du Jury  
des  
Récompenses  
à  
l'Exposition  
Universelle  
de Paris  
1900

**BRABANT DOUBLE** avec Versoirs cylindriques coupe N° 3  
pour labours profonds de 0<sup>m</sup>30 et au delà.

*Ces versoirs se font en nouvel acier « TRIPLEX INFERNAL ECLAIR »  
absolument incomparable comme travail et longue durée.*

**Outillage complet et perfectionné** pour toutes cultures.

DEMANDER LE CATALOGUE GÉNÉRAL